
RÉSUMÉ

Tournée de la présidence
Automne 2024 et hiver 2025



TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	3
2. Taux de participation	4
3. Thématiques présentées	4
4. Enjeux abordés	6
▪ Par les personnes issues de la haute direction des établissements	
▪ Par les physiothérapeutes et les technologues en physiothérapie	
5. Conclusion.....	8
6. Remerciements.....	8



Manon Dufresne
pht, Adm. A., M. Sc. A., M. Sc.

1. MISE EN CONTEXTE

La présidente de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ), Manon Dufresne, a réalisé une tournée de plusieurs régions périphériques du Québec. Se déroulant d'octobre 2024 à février 2025, cette tournée a été l'occasion de rencontrer les collègues œuvrant tant au public qu'au privé sur le terrain, les hauts dirigeants de CISSS et patients partenaires des régions visitées. Les rencontres ont permis de discuter des chantiers en cours et d'engager la discussion avec ces diverses parties prenantes de chacune des régions visitées. La tournée a été initiée avec l'objectif d'écouter les préoccupations des milieux, de connaître et de mieux comprendre les enjeux qui touchent la réalité professionnelle ainsi que populationnelle et d'entendre des témoignages portant sur des projets porteurs de solutions concrètes aux besoins grandissants en matière de soins et de services de santé pour le Québec.

Présentées de façon hybride (présentiel et virtuel), ces rencontres ont, en effet, permis de rencontrer les technologues en physiothérapie, les physiothérapeutes, les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux et les présidences de comités d'usagers des régions visitées.

Poursuivant la finalité d'identifier les meilleures avenues pour favoriser une plus grande accessibilité aux soins et aux services offerts par les technologues en physiothérapie et les physiothérapeutes, les différentes rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets d'actualité :

- les travaux sur la modernisation du système professionnel
- le chantier élargissement des pratiques professionnelles
- les champs d'exercice de la physiothérapie
- le rôle des technologues en physiothérapie
- les autres chantiers de l'OPPQ en cours
- les enjeux régionaux

PÉRIODE DE LA TOURNÉE : DU 1^{er} OCTOBRE 2024 AU 27 FÉVRIER 2025

6 villes visitées (présentiel et virtuel)

- Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)
- Carleton-sur-Mer (Gaspésie)
- Rouyn-Noranda (Abitibi-Témiscamingue)
- Sept-Îles (Côte-Nord)
- Saguenay (Saguenay-Lac-Saint-Jean)
- Gatineau (Outaouais)

4 rencontres (Webdiffusion en direct)

- Amos
- La Sarre
- Val-d'Or
- Ville-Marie

2. TAUX DE PARTICIPATION

160 PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX RENCONTRES (PRÉSENTIEL ET VIRTUEL)

- 116 membres de l'OPPQ (89 physiothérapeutes et 27 technologues en physiothérapie) dont :
 - ▶ 54 personnes participantes en présentiel
 - ▶ 62 personnes participantes en virtuel
- Trois administrateurs du CA et un administrateur nommé (présentiel et virtuel)
- 40 personnes issues de la haute direction des établissements

3. THÉMATIQUES PRÉSENTÉES

- Le système professionnel au Québec et la mission d'un ordre professionnel.
- Quelques données statistiques et démographiques concernant les membres inscrits au Tableau de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.
- Les représentations et les activités publiques et politiques de la présidente de l'OPPQ.
- Les nouveaux programmes en physiothérapie offerts prochainement par les maisons d'enseignement au Québec.
- Les chantiers de la présidence portent sur :
 - ▶ la modernisation du système professionnel
 - ▶ l'élargissement des pratiques professionnelles
- Les aspects méconnus des professionnelles et professionnels de la physiothérapie, par exemple :
 - ▶ Le champ d'exercice des physiothérapeutes et des technologues en physiothérapie couvre les systèmes neurologique, musculaire, squelettique, cardiorespiratoire et vasculaire.
 - ▶ Le technologue en physiothérapie peut agir, sans préalable ni référence, en prévention, en promotion et pour informer la clientèle.
 - ▶ Le physiothérapeute est accessible directement sans référence médicale depuis 1990.
 - ▶ Le physiothérapeute qui détient l'attestation peut prescrire des radiographies. Toutefois, certains écueils sont rencontrés dans le corridor de services. L'OPPQ mène des travaux auprès du Collège des médecins du Québec pour améliorer la fluidité.
 - ▶ Le physiothérapeute peut référer à un médecin spécialiste. Certaines problématiques de facturation sont soulevées lorsque le physiothérapeute n'est pas inclus dans l'entente. L'OPPQ mène des travaux pour rectifier la situation.
 - ▶ Le physiothérapeute et le technologue en physiothérapie peuvent notamment : prescrire des aides à mobilité, des vignettes pour le stationnement pour les personnes à mobilité réduite, exercer dans les urgences, dans les GMF, au sein des GAP, dans les cliniques de spécialités, etc.

De passage aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie. Plusieurs représentantes et représentants de comités d'usagers, de la haute direction et des directions qualité et clinique d'établissements de santé et de services sociaux et physiothérapeutes et technologues en physiothérapie qui œuvrent au sein des établissements.



En visite à Carleton-sur-Mer.



Rencontre à Rouyn-Noranda avec la présidente du comité des usagers.

En visite aux Îles-de-la-Madeleine.



Rencontre avec la haute direction et les directions des services multidisciplinaires, le soutien à l'autonomie des personnes âgées, les soins infirmiers, la direction des programmes de déficience intellectuelle, du trouble du spectre de l'autisme et de la déficience physique ainsi que des physiothérapeutes et des technologues en physiothérapie.





Échanges avec plusieurs physiothérapeutes et technologues en physiothérapie.



La présidente du comité des usagers et l'une de ses membres, la haute direction ainsi que des physiothérapeutes et des technologues en physiothérapie ont participé à la présentation à Gatineau.

4. ENJEUX ABORDÉS

PAR LES PERSONNES ISSUES DE LA HAUTE DIRECTION

Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre en physiothérapie

- Pénurie de professionnelles et professionnels de la physiothérapie, longue liste d'attente, grand territoire à couvrir et défi de recrutement lors du remplacement pour les congés parentaux, difficulté d'attractivité notamment en raison d'une pratique plutôt générale en comparaison avec les physiothérapeutes des régions plus densément peuplées qui détiennent des expertises dans un domaine en particulier. **(Côte-Nord)**

Pratiques professionnelles

- Surévaluation des patients par des professionnelles et professionnels de la physiothérapie : cette situation a un impact sur la liste d'attente. **(Côte-Nord)**
- Absence de corridors de services entre les secteurs privés et publics. **(Outaouais)**
- Difficultés rencontrées lors de la prescription de radiographies. **(Côte-Nord)**
- Méconnaissance du grand public (p. ex. : pour un problème du tendon d'Achille, la patiente peut consulter directement un physiothérapeute sans consulter d'abord le médecin). Il est proposé d'informer davantage la population. (Îles-de-la-Madeleine).

Maisons d'enseignement

- Autonomie entière de l'Université d'Ottawa pour recevoir les stagiaires en physiothérapie compte tenu du fait qu'il n'y a pas de programme de physiothérapie offerts par d'autres maisons d'enseignement dans la région. Les membres s'interrogent à savoir si l'Ordre peut exercer son influence auprès du ministère de l'Enseignement supérieur pour l'ouverture de programmes de physiothérapie dans la région. **(Outaouais)**
- Financement et programmes gouvernementaux.

- Reddition de compte complexe et difficile à la suite d'un financement reçu du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la mise en œuvre d'une clinique musculosquelettique dans la région où un professionnel de la physiothérapie exerce. (**Îles-de-la-Madeleine**)
- Le stage Exploréa constitue un enjeu en matière de logistique pour les stagiaires, notamment pour le paiement d'un logement ainsi que pour la supervision puisque les maîtres de stage sont déjà surchargés. (**Côte-Nord**)

PAR LES PHYSIOTHÉRAPEUTES ET TECHNOLOGUES EN PHYSIOTHÉRAPIE

Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre

- Pénurie de physiothérapeutes. (Toutes les régions visitées)
- Il a été proposé d'agir en tant que maître de stage puisqu'il s'agit d'un excellent moyen d'attraction. Notons que cette avenue est difficile à réaliser en tenant compte de la surcharge de travail et la nécessité d'assouplir le *Règlement 94m*. (**Outaouais et Côte-Nord**)
- Envisager la simplification du processus des demandes d'admission à l'OPPQ pour les candidats diplômés d'une autre province au Canada. (**Côte-Nord**)
- Difficulté de mobilité de la main-d'œuvre interprovinciale. (**Côte-Nord**)

Pratiques professionnelles de la physiothérapie

- Impossibilité pour un physiothérapeute qui exerce dans un milieu privé de référer vers un médecin spécialiste puisque la plateforme disponible n'est pas la même que celle dans les milieux publics. (**Gaspésie**)
- Référencement des médecins spécialistes non optimal lorsqu'ils arrivent en région. (**Îles-de-la-Madeleine**)
- Difficulté lors de la prescription de radiographies quant au corridor de services. (**Gaspésie et Côte-Nord**)
- Absence de plan provincial de standardisation pour l'intégration des professionnelles et professionnels de la physiothérapie au sein des urgences, des groupes de médecine de famille (GMF) et des autres milieux. (**Gaspésie**)
- Méconnaissance relative aux technologues en physiothérapie : ceux-ci peuvent prescrire une aide technique sans évaluation du patient dans le cadre d'une activité de promotion ou de prévention en physiothérapie. (**Îles-de-la-Madeleine**)
- Difficulté d'agir en prévention et en promotion avec la clientèle pédiatrique. (**Côte-Nord**)
- Enjeu de remboursement par les assureurs des soins offerts par les technologues en physiothérapie. (**Côte-Nord**)

Élargissement des pratiques professionnelles de la physiothérapie

- Les membres soulèvent certains enjeux quant à l'élargissement de la pratique professionnelle, tels qu'une pratique professionnelle qui se complexifie, un risque de poursuite plus élevé, davantage de responsabilités à assumer, la non-reconnaissance de l'élargissement des pratiques, une rémunération qui n'est pas revue à la hausse et la difficulté de se positionner face aux autres professions. Il a été proposé l'ajout d'un titre de spécialiste. (**Saguenay, Côte-Nord et Abitibi**).
- Demande formulée quant à l'ajout des activités suivantes :
 - ▶ Infiltration (**Gaspésie**)
 - ▶ Prescription d'orthèses et de prothèses (**Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord**)

Maisons d'enseignement

- Difficulté à faire reconnaître les équivalences pour le passage du baccalauréat à la maîtrise, ceci fait en sorte de prolonger le délai pour l'obtention du diplôme. **(Côte-Nord)**
- Non-possibilité pour les cliniques-écoles d'accéder à la clé du Dossier santé Québec. **(Côte-Nord)**
- Une question est formulée afin de savoir si davantage de maisons d'enseignement envisagent d'offrir le programme de techniques de physiothérapie aux candidates et aux candidats internationaux dans le cadre de leur demande d'équivalence à l'Ordre pour le permis de physiothérapeute ou de technologue en physiothérapie afin de réaliser les prescriptions de formation qui leur sont émises par le comité exécutif. **(Saguenay)**

Programme gouvernemental

- Les professionnels de la physiothérapie n'ont malheureusement pas été pris en compte dans le programme « Agir tôt ». **(Outaouais)**

5. CONCLUSION

L'OPPQ se penchera sur les préoccupations formulées par les membres dans sa prochaine planification stratégique.

6. REMERCIEMENTS

L'OPPQ remercie les membres de l'Ordre et les personnes ayant participé à la tournée des régions de la présidence ainsi que les personnes-ressources au sein des différents établissements pour leur contribution à l'organisation des rencontres en présentiel et en virtuel.

RÉSUMÉ

*Tournée de la présidence
Automne 2024 et hiver 2025*



physio@oppq.qc.ca



oppq.qc.ca

Publication : mai 2025



Ordre professionnel
de la physiothérapie
du Québec